



L'ingénierie territoriale c'est un vivier d'expertise au service des collectivités pour un accompagnement global et pour répondre à toutes leurs questions. En complément des aides financières, c'est de l'intelligence collective mobilisée par le Département :

- des moyens humains pour comprendre les besoins des collectivités et les accompagner
- des compétences dans différents domaines (aménagement, développement local, environnement, urbanisme, bâtiment, culture, etc.)
- des méthodes (réalisation de diagnostics et d'études, conduite de projets, organisation de la mise en oeuvre opérationnelle, etc.)
- des expertises scientifiques (administratives, judiciaires, financières, techniques etc.)

Le rôle de la plateforme d'ingénierie territoriale est d'informer, de mobiliser et de coordonner les expertises du Département et de ses différents partenaires :

- [Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement](#)
- [Haute-Garonne environnement](#)
- [Haute-Garonne Tourisme](#)
- [Haute-Garonne Numérique](#)
- [Haute-Garonne Ingénierie](#)
- [Réseau31](#)
- [Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne \(SDEHG\)](#)
- [Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne \(CDG31\)](#)
- [Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne \(SDIS\)](#)

[Faites votre demande](#)